

Il est donc nécessaire de maintenir ces malades dans les maisons d'aliénés, où ils resteront plus ou moins longtemps, suivant la gravité de l'affection et les conditions particulières qui leur permettent de reprendre la vie commune, mais ils devront toujours être surveillés.—*Le Praticien.*

Indications pathologiques des cures de lait.—*a. Cures de lait dans les affections générales.*—Les cures de lait ont été appliquées primitivement dans les *affections tuberculeuses*; or il est à remarquer que c'est précisément dans les gastrites et les dyspepsies d'origine tuberculeuse, que ce régime convient le moins; lorsque les malades sont arrivés à cette période caractérisée par l'anorexie absolue, par le dégoût des aliments solides quelconques, par les vomissements succédant aux quintes de toux, par la difficulté de digérer, c'est alors surtout que le lait paraît devoir être utile, et cependant il n'en est rien. Il semble au contraire qu'il convient plutôt au début de la maladie, à l'époque qui réclame les corps gras, l'huile de foie de morue; c'est comme aliment de combustion, c'est-à-dire en raison de la graisse et du sucre de lait, qu'il agit alors efficacement; la partie azotée du lait, la caséine, bien que d'une *peptonisation* incontestablement facile, devient d'une digestion difficile, en raison des acides lactique et butyrique qui se forment aux dépens du sucre de lait, et d'une autre part, en raison de la graisse qui entrave la digestion stomacale.

b. Dans les dyspepsies urémiques et uricémiques.—Un autre genre de dyspepsies de provenance générale, c'est la *dyspepsie rénale* et l'*urémie* gastro intestinale, qui en est la conséquence; dans ces conditions la cure de lait présente une incontestable utilité. On l'a employée également dans les cachexies, particulièrement dans la *goutte chronique*, accompagnée ou non de dyspepsie.

c. Dans les hydropisies.—Le triomphe du lait est dans les *hydropisies* en général, *rénales* ou *cardiaques*; il agit à titre de diurétique.

C'est même là le point de départ de son emploi dans les affections du cœur sans *hydropisies*. Le professeur Potain a insisté sur cette médication dans certaines lésions cardiaques, surtout du cœur droit, qui proviennent de la néphrite. De même aussi, dans les hypertrophies cardiaques passagères provenant de dyspepsies, cette application est parfaitement logique, si la cure de lait convient aux affections dyspeptiques; or ce n'est pas là un axiome, mais n'est-il pas arrivé à mon distingué